

LES JEUNES DU K.T.

VOICI LES JEUNES QUI SONT INSCRITS AU K.T. DURANT CETTE ANNEE; NOUS LEUR SOUHAITONS UN BEAU CHEMINEMENT A LA RENCONTRE DE JESUS.

En première année:

Ludmilla DELAISSE et Hugo CARLIER (Mussy), Emilia TAMBOUR (Gorey), Cloé CONTE (St Pancré), Kenza LEONARD (Rouvroy), Jeanne LHUIRE (Mussy).

En deuxième année:

Morgane ADAM, Cédric BALFROID, Paul CAMARDA, Ioan CARLIER, Clara CRISCENZO, Olivia DELAVAL, Elin EHMER, Capucine FRENNEAUX, Guillaume LIEGEOIS, Nolan UYTTERSROT, Mathis WARNIMONT, Elsa et Lucas LEGROS (Musson).

En troisième année:

Maxime DETERME et Cyrian LEPER, Lucie THEYS (Signeux) et Maël LHUIRE.

NOCES D'OR : Aux quatre couples jubilaires mentionnés dans le jfatp du mois de novembre, il convient d'ajouter le couple de Thérèse et Robert PIERRE-HUMBERT. Nous lui avons consacré un article dans le bulletin paroissial du mois d'avril.

GOUTER DE NOEL DE V.F.



Comme chaque année, les dames (et les messieurs) se retrouvent autour de tables accueillantes pour partager une après-midi dans l'esprit festif de Noël. La participation à ce goûter est fixée à 3 euros et une tombola payante est organisée au profit de « Noël du coeur » qui aide les personnes les plus démunies de chez nous. Rendez-vous donc le **MARDI 18 DECEMBRE A 14 HEURES AU CERCLE.** Bienvenue à chacune et chacun !

Au revoir, Mariette ! Cet été encore, Mariette a passé de bons moments de détente sur le pas de sa porte, avec son mari Gaston et sa voisine et amie Denise. Mariette nous a quittés le 30 octobre. Nos condoléances s'adressent à toute sa famille. Des messes seront dites les 1 et 22 décembre, le 26 janvier, le 16 février et le 9 mars.

ILLUMINATIONS DE NOEL DE L'EGLISE: de nombreuses personnes se demandent si l'église du village sera illuminée lors de la période des fêtes étant donné l'état lamentable des guirlandes lumineuses. La Fabrique d'église a été avisée. Espérons une solution rapide.

INTENTIONS DE MESSES DE DECEMBRE

| | |
|--|--|
| SAMEDI 1 | Françoise Keizer Francine Eppe (anniv.) Huguette Deroisy Mariette Walewys Marie-Claire Laurent |
| SAMEDI 8 | Gisèle Marchal Annette Bauschleid Willy Habay Suzette Chapellier Ghislaine François et famille Jacquemin. |
| SAMEDI 15 | Tous les défunts de la Paroisse Marie-Lucie Noerdinger Huguette Deroisy |
| SAMEDI 22 | Familles Lefèvre-Dussart-Arnould Suzette Chapellier Willy Habay Yvonne Lambert Mariette Walewys |
| LUNDI 24 20h VEILLEE ET MESSE DE NOEL ET DES FAMILLES | Claude Firre Ghislaine Renneson et Antoine Streignard |
| SAMEDI 29 | Françoise et Madeleine Keizer Francine et André Eppe Famille Eppe-Conrotte René et Dany Gobert et famille Marie-Claire Laurent |



NAISSANCE OUTRE-MANCHE

« We welcome with love the newest member of the Hayon family »

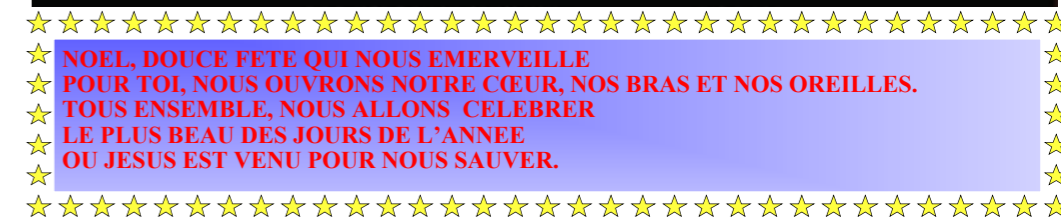
Un petit THEODORE est venu réjouir le couple de Modesta et Christophe HAYON-FATENDA résidant à Durham en Angleterre mais également le grand-père Charles, Rue Georges Lefèvre à Mussy. Best congratulations to the parents and sincere wishes to the baby !

UTILISATION DE L'EGLISE COMME LIEU DE SPECTACLE OU SCENE DE CONCERT.

Nos églises sont parfois sollicitées pour accueillir un spectacle, un concert, une conférence,... Le Diocèse, soutenu par de nombreuses paroisses, a publié une sorte de contrat d'occupation des églises toujours en activité. Première condition: il ne peut s'agir d'une manifestation à caractère **commercial** (quand un droit d'entrée financier est réclamé). Autre condition: le **respect des lieux** (par exemple pas question de vendre et consommer vin chaud ou hot-dogs à l'intérieur de l'édifice). Enfin, le **type-même de spectacle** doit est pris en compte (on voit mal une soirée carnavalesque ou oberbayern dans une église) Bref, c'est le **bon sens et la bonne gestion des lieux (désignation d'une personne responsable)** qui doivent prévaloir !



PAIX SUR VOUS ET VOS PROCHES



NOEL, DOUCE FETE QUI NOUS EMERVEILLE
POUR TOI, NOUS OUVRONS NOTRE CŒUR, NOS BRAS ET NOS OREILLES.
TOUS ENSEMBLE, NOUS ALLONS CELEBRER
LE PLUS BEAU DES JOURS DE L'ANNEE
OU JESUS EST VENU POUR NOUS SAUVER.

A cette époque parut un édit de l'empereur Auguste qui ordonnait le recensement de tout l'Empire. Joseph monta à Bethléem pour se faire inscrire avec sa femme, Marie, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient là, le moment où Marie devait accoucher arriva. Elle mit au monde son fils premier-né et le coucha dans une mangeoire car il n'y avait pas de place pour eux dans les auberges...

LE SAMEDI 10 NOVEMBRE A ÉTÉ BAPTISEE LIA LA-BARBE, FILLE DE KEVIN ET DE PAULINE TREBOSSEN. LA FAMILLE RESIDE AU 9 A DE LA RUE DE LAVAUX A MUSSY. NOUS TENONS A FELICITER PARENTS ET FAMILLE ET A FORMULER DES VŒUX POUR LA PETITE LIA.





LA LEGENDE DE NOEL DU ROUGE-GORGE
 C'était la première nuit après Noël : il faisait froid et le feu allumé à l'entrée de l'étable s'éteignait doucement. A l'intérieur chacun dormait en frissonnant.
 Le Bon Dieu, attentif, du haut du Ciel, interpelle un petit oiseau gris et brun : « Il faut que tu descendes sur Terre pour ranimer le feu car je ne veux pas que mon Fils prenne froid ! »
 L'oiseau s'envola et descendit vers Bethléem. Arrivé à l'étable il s'approcha de ce qui restait du feu: un tas de cendres sous lequel couvaient encore quelques braises, sur lequel restaient quelques branchages qui n'avaient pas encore brûlé. L'oiseau se pencha sur une grosse branche préparée devant le foyer et agita ses ailes. Peu à peu, sous la force du courant d'air, les cendres s'écartèrent et les braises se mirent à rougeoier. Leur chaleur devint si forte que les plumes de la petite bête roussirent. Mais décidée à achever sa tâche, elle supporta la douleur jusqu'au moment où les flammes jaillirent embrasant les branchages au-dessus.
 La flamme réveilla Saint Joseph qui se leva pour nourrir le feu et il se mit à faire bon dans l'étable. Alors se tournant vers l'oiseau, Saint Joseph lui dit : »Pour rappeler ton dévouement à l'Enfant-Jésus, ta poitrine gardera la couleur rouge du feu et tu t'appelleras dorénavant Rouge-Gorge »

2019: « CHEZ LOUISA », « CHEZ ZIZI », « LE TACOT » : 100 ANS ! JOYEUX ANNIVERSAIRE

Les cafés ont toujours constitué des lieux de vie, des endroits d'échange et de partage, notamment des nouvelles, des informations, parfois crédibles, parfois moins. C'est d'autant plus vrai pour l'actuel TACOT de la grand-rue à Mussy qui va fêter ses 100 ans. Un café que Louisa mettait à disposition de troupes itinérantes vers les années 1955, que ce soit pour des spectacles de marionnettes ou des jeux d'ombres chinoises, pour le plus grand plaisir des enfants. Un café qui a connu de grands moments lors des kermesses où l'on festoyait durant trois jours et où les bals avec orchestre ou accordéoniste permettaient bien des dévouements. On se souvient d'un bal où les hommes sont montés à l'étage de chez Louisa pour dérober les draps de lit dans les armoires et redescendre à la salle de bal déguisés en... fantômes. On se rappellera les dimanches qui réunissaient les joueurs de bowling aux commentaires pas piqués des vers. Mais je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître; d'un temps où chaque quartier possédait son ou ses cafés.
 Chantal et Alain sont les derniers tenanciers d'un café privé à Mussy. Aussi ont-ils voulu fêter ce centenaire dont vous entendrez parler.

ON VOUDRAIT SUPPRIMER LES CRECHES DANS LES ENDROITS PUBLICS ; ON SOMBRE DANS LE RIDICULE CAR NOS TRADITIONS FONT NOS VRAIES RICHESSES ET IL FAUT LES SAUVEGARDER ! VOICI UNE LETTRE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES. .. SUCCULENT !

Cher Monsieur le président du tribunal,

J'ai pris connaissance de votre décision d'interdire la crèche de Noël traditionnellement installée dans le hall du Conseil Général de la Vendée. Quelle mouche vous a donc piqué ?
 Vous avez fait des études et sans doute savez-vous que Noël vient du latin « Natalis » qui veut dire Naissance. Alors je vais vous livrer un secret à transmettre à vos confrères qui peut-être nagent avec complaisance dans la même ignorance que vous.
 La naissance dont il est question est celle d'un certain Jésus de Nazareth né il y a un peu plus de 2000 ans.
 Voyez-vous, Noël n'est pas l'anniversaire de la naissance du Père Noël (je suis désolé si je casse une croyance ancrée en vous) mais bien celle de ce Jésus.
 Interdire une crèche sans interdire toute manifestation publique de cette fête est aussi stupide que si vous autorisiez la fête de l'andouillette tout en interdisant la consommation d'andouillette le jour de la fête de l'andouillette.
 La crèche, c'est ce qu'on appelle une tradition. Et ne me faites pas croire, Monsieur le Tribunal, que le principe de la tradition vous est étranger. Si non comment expliquer que les magistrats exercent leur métier dans un costume aussi ridicule si ce n'est parce qu'il est le fruit d'une tradition ?
 Vous êtes un briseur de rêves, Monsieur, un étouffeur de sens. La crèche, c'est Noël et Noël c'est la crèche. La crèche c'est aussi l'histoire d'une famille qui faute de droit opposable au logement est venue se réfugier dans une étable. C'est un signe d'espoir pour tous les sans abri. La crèche c'est aussi un roi arabe et un autre africain qui viennent visiter un juif. C'est un signe d'espérance et de paix en ces temps de chocs des civilisations. La crèche est aussi des éleveurs criant de joie et chantant dans une nuit de décembre. Connaissez-vous beaucoup d'agriculteurs qui rigolent en cette période de crise ? La crèche, c'est un boeuf, symbole de la condition laborieuse de l'homme. Enfin, la crèche, c'est un âne, même si une rumeur court disant que cet âne a quitté la crèche pour rejoindre le Tribunal de Nantes et ne semble pas en être revenu...
 Malgré le fait que vous allez sans doute, par souci de cohérence, vous rendre à votre travail le 25 décembre, je vous prie de croire, Monsieur le Tribunal, à mes vœux de bon et joyeux Noël.

Texte transmis par Gabriel SAINTMARD.



MESSES DES FAMILLES : chaque mois, une messe sera dédiée aux enfants et aux familles et précédée par une séance de KT où les parents n'hésitent pas à jouer le rôle d'animateur. La première rencontre du 13 octobre fut une belle réussite. Les prochaines messes auront lieu les 24 décembre, 12 janvier, 9 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai et 30 juin.
 La personne de contact est Marie EHMER, rue Etienne Lenoir à Mussy.
0491 94 12 49 Imehmer@gmail.com

Le départ de Suzette en a surpris beaucoup ! Très affectée depuis le décès de son mari Willy le 12 septembre, Suzette l'a rejoint Là-Haut ! Le sympathique couple est reformé !
 Des messes seront célébrées les 8 et 22 décembre, le 12 janvier, le 16 février et le 9 mars. Nos condoléances aux enfants et famille.

Marie-Claire est partie bien trop tôt ! 67 ans, c'est l'âge auquel Marie-Claire s'en est allée. Son voisinage et son ancien milieu professionnel (infirmière) lui rendent un hommage unanime. Nous pensons à ses enfants, à sa famille. Des messes seront dites les 1 et 29 décembre, 26 janvier, 23 février et 23 mars.